

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1050

Société : RAR

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL - AY RAK ABDELKACIM

Date de naissance : 1950

Adresse : 144 Rue ATHENÉ 2 MARS 0339

Tél. : 062343962

Total des frais engagés :

3330 - 00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/03/2013

Nom et prénom du malade : Ben Abdellah El Amin Age : 64 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ben Abdellah El Amin

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 26/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :

El Amin

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/2013	0 + Eti	300 800		Dr. NAIH Hayat Cardiologue istan, Daboula, Bloc 225 Casablanca 29/14

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 NADIA SARI AU Mme. TAZI NADIA 13 Rue Abdeslam Khatabi Casablanca 0521 32 00 75 / 05 21 32 03 40	13/04/2023	2082,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Re却ologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. M. BENCHERKOURA Spécialiste en Biologie Médicale 2, Av 2 Mars Casablanca Tel: 0522 865 054 Fax: 0522 866 002	14/10/03	6690 + 1680	939,60 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la cent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H G B	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hayat NAJH

Cardiologue

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud



الدكتورة حياة ناجح

افتراضية في أمراض القلب والشرايين

خريجية كلية الطب في الدار البيضاء.

طبيبة اختبأ سابقاً مستشفى مارسيليا بفرنسا.

طبيبة داخلية سابقاً مستشفى ابن رشيد بالدار البيضاء.

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصحي من جامعة بودو بفرنسا.

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية الدموية من جامعة باريس.

حاصلة على شهادة أمراض القلب الأطفال في كلية الطب بباريس.

Casablanca, le : ٢٤/٩/٢٠٢٣

Benjelloun elmine

* Cholestérol total, TG

LDL

* ASA, AT

* Triglycerides, TG libres

Dr. NAJH Hayat
Cardiologue
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225
Hay Hassanii, Casablanca
INPE: 09117424

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M.L BENCHERKOUN
Spécialiste en Biologie Médicale
162, Av 2 Mars Casab 781 0522 865 054 Fax: 0522 854



Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay hassani, Casablanca
شارع افغانستان درب الحورية ، بلوك 225، رقم 1 ، الطابق الثاني، الحم الحسي، الدار البيضاء.

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99

DR. BENCHEROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biogiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Prélèvement du: 14/10/2023 08:49
Edition du : 14/10/2023

Mme EL AZRAK Amina

Dossier N° : 141023-012



Demandé par Dr : HAYAT NAJIH

Date de Naissance : 21/09/1959

Page : 1/1

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
ASAT (Aspartate Aminotransférase) (Techn.cinétique IFCC)	16 UI/L	(Inférieur à 40)	13 (27/04/23)
ALAT (Alanine Aminotransférase) (Techn.cinétique IFCC)	14 UI/L	(Inférieur à 45)	16 (27/04/23)
Triglycérides (Enzymatique)	: 1,40 g/l 1,60 mmol/l	(Inférieur à 1,5) (Inférieur à 1,71)	1,05 (27/04/23)
Cholestérol Total (tech.enzymatique colorimétrique au CHOD)	: 1,99 g/L 5,13 mmol/L	(Inférieur à 2) (Inférieur à 5,16)	1,74 (27/04/23)
LDL-CHOLESTEROL (Dosage enzymatique)	: 0,99 g/l		

Interpretation

Optimal <1 g/l

Presque optimal 1 à 1.29 g/l

Limite supérieure 1.30 à 1.59 g/l

Risque élevé 1.60 à 1.89 g/l

Risque très élevé >1.90 g/l

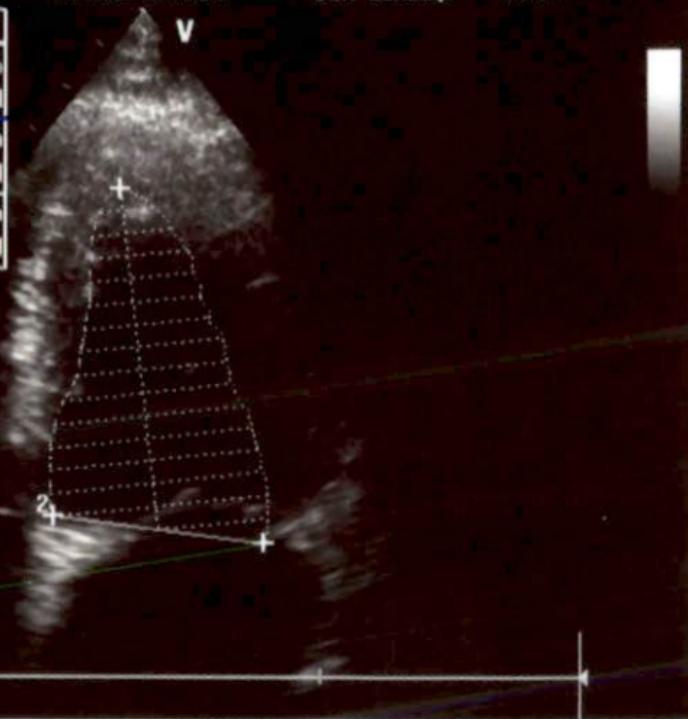
HORMONOLOGIE

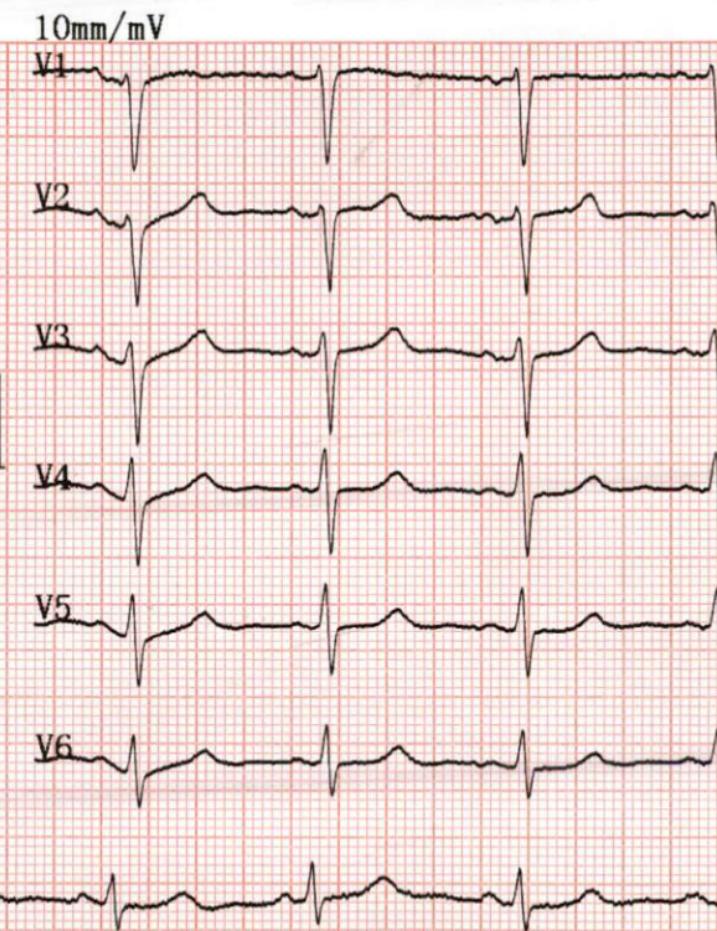
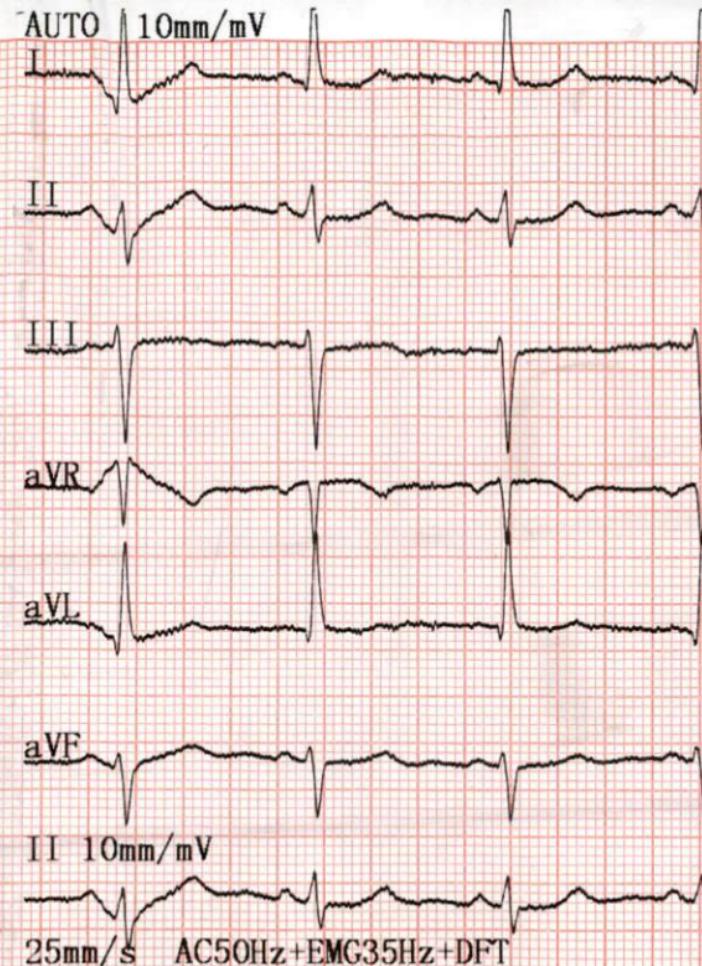
		Valeurs Usuelles	Antériorité
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone : (tech. Chimiluminescence (CL1000i))	2,03 µUI/ml		2,24 (27/04/23)
Interprétation:			
Adultes : 0.35 - 5.1			
0 - 3 jours : 5.17 - 14.6			
4 - 20 jours : 0.43 - 16.1			
2 - 12 mois : 0.62 - 8.05			
2 - 6 Ans : 0.54 - 4.53			
7 - 11 Ans : 0.66 - 4.14			
FT4 : THYROXINE LIBRE : (Tech.chimiluminescence(CL1000i))	: 1,02 ng/dl 12,75 pmol/l	(0,6 - 1,2) (7,5 - 15)	0,76 (27/04/23)

Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)



FE VG (sim.A4C)	64 %
Vol. Eject.(simpson A4C)	68 ml
2 VGs Long(A4C)	6.3 cm
Vol.VG.tS(sim.4cav)	39 ml
1 VGd Long(4cav)	7.9 cm
Vol.VG.tD(sim.4cav)	106 ml





cabinet dr najih hayat

2023-10-13 12:52

ID:benjelloun

Nom:

Sexe:

Age:

Taille:

cm

FC

bpm

Intervalle PR

ms

Durée P

ms

Durée QRS

ms

Durée T

ms

QT/QTc

ms

Axe P/QRS/T

deg

R(V5)/S(V1)

mV

R(V5)+S(V1)

mV

<<Conclusions>>

Ryth. sinusoïdal norm.;

Dévia. ax. gche sévère;

IM antéros. ancien possible;

IM inf. ancien possible;

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Médecin

Mr. 16/9
M. 15/8

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 117477000018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:02178000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 16/10/2023

N° facture : 23-09408

Édité le : 16/10/2023

Patient : Mme EL AZRAK Amina

Date prélèvement 14/10/2023 08:45

Analyses	Nombre B	Montant
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	67,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	67,00
Triglycérides	60	80,40
Cholestérol Total	30	40,20
Cholesterol LDL	50	67,00
Thyréostimuline (TSH-us)	250	335,00
T4 Thyroxine libre	200	268,00
Total B		924,60
APB		15,00
Total		939,60

Arrêtée la présente facture à la somme de : Neuf cent trente-neuf dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M.L BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casab Tél: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844